

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
AGGLOMÉRATION DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2009

Session régulière du conseil d'agglomération, sous la présidence du maire suppléant Ghyslain Chauveau, tenue le 14 décembre 2009 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville situé au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1
Madame Jocelyne L. Mason, conseillère du district 2
Monsieur Yvon Turcotte, conseiller du district 3
Monsieur Marc Quevillon, conseiller du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Monsieur Ghyslain Chauveau, conseiller du district 6
Madame Thérèse Ménard-Théroux, mairesse et représentante de Newport

Absence : Monsieur Normand Potvin, maire

Est également présent, monsieur André Croisetière, directeur général / secrétaire-trésorier.

- A) Présences et ouverture de la séance du 14 décembre 2009 par monsieur Normand Potvin, maire.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 14 décembre 2009.**
- C) Adoption des procès-verbaux suivants :**
 - **Séance régulière du 4 mai 2009;**
 - **Séance spéciale de 21 mai 2009;**
 - **Séance spéciale du 27 juillet 2009.**
- D) Première période de questions.**
- E) Correspondance.**
- F) Autres sujets.**
 - 1) Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil d'agglomération
 - 2) Fixation de la date et de l'heure des séances régulières du conseil de l'agglomération de Cookshire-Eaton en 2010.
 - 3) Réparation d'une borne sèche. Financement par le Fonds de roulement – Agglomération.
- G) Propositions des membres du conseil d'agglomération.**
- H) Avis de motion.**
- I) Étude et adoption de règlements.**
- J) Varia.**
- K) Deuxième période de questions.**

L) Ajournement ou levée de la séance.

A) Présences et ouverture de la séance du 14 décembre 2009 par monsieur Ghyslain Chauveau, maire suppléant.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 14 décembre 2009.

Résolution 2009-12-0364-A

Proposé par le conseiller Marc Quevillon, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu que le conseil d'agglomération de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance du 14 décembre 2009 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption des procès-verbaux.

Résolution 2009-12-0365-A

Proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par la mairesse et représentante de Newport Thérèse Ménard-Théroux, il est résolu que les procès-verbaux suivants :

- Séance régulière du 4 mai 2009;
- Séance spéciale de 21 juillet 2009;
- Séance spéciale du 27 juillet 2009.
- Séance spéciale du 30 mars 2009;

sont adoptés tels que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Première période de questions.

Aucune.

E) Correspondance.

Aucune.

F) Autres sujets.

1) Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

Les élus ont tous déposé leur déclaration d'intérêts pécuniaires.

2) Fixation de la date et de l'heure des séances régulières du conseil de l'agglomération de Cookshire-Eaton en 2010.

Résolution 2009-12-0366-A

Proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu de fixer, selon les dispositions de la *Loi sur les compétences municipales*, pour l'année 2010, la date et l'heure des séances régulières du conseil de l'agglomération de Ville de Cookshire-Eaton :

Date

Heure

10 mai	19 h 30
13 décembre	19 h 30

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Réparation d'une borne sèche. Financement par le Fonds de roulement – Agglomération.

Résolution 2009-12-0367-A

Proposé par le conseiller Marc Quevillon, appuyé par le conseiller Simon Yvon Turcotte, il est résolu de procéder à la réparation d'une borne sèche. Ces travaux estimés à 2 500 \$ (avant taxes) seront financés à même le fonds de roulement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Propositions des membres du conseil.

Aucune.

H) Avis de motion.

Aucun.

I) Étude et adoption de règlements.

Aucun.

J) Varia.

Aucun.

K) Deuxième période de questions.

Aucune.

L) Levée de la séance.

Résolution 2009-12-0368-A

Proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que la séance soit levée. Il est 19 h 45 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Normand Potvin
Maire

André Croisetière
Directeur général / secrétaire-trésorier